



Consulter le titre de propriété d'un tiers

Par Ludovic2021

Bonjour,

Est-il possible de consulter le titre de propriété d'un tiers?

Si oui, comment est-il possible de le consulter si la publication n'a pas encore été faite?

Peut-on questionner le notaire sur ce sujet, et a-t-il obligation de donner les informations lorsque la publicité n'a pas été faite?

merci pour votre réponse.

Par ESP

Bonjour

S'agit-il d'une vente, d'une succession, donation ?!!!

Je suppose que vous évoquez la publicité foncière et la mise à jour du cadastre...

Vous devez attendre la publication avant de faire une requête.

Par Ludovic2021

Merci pour votre retour.

il s'agit d'une vente, et la publication n'a pas encore été faite depuis plusieurs années maintenant...

ça questionne...